



BMX VIROIS

Rue André Malraux 14500 VIRE

Tél : 06.08.15.15.18

Président: M. Xavier DESGROUAS

INVITATION

Chers amis,

Le BMX VIROIS a le plaisir de vous inviter à la 2ème manche de la Coupe de Normandie 2021 sur la piste de BMX rue André Malraux à VIRE NORMANDIE le :

Dimanche 12 Septembre 2021

La piste sera fermée le samedi 11 Septembre 2021 en raison de la situation sanitaire

La tenue vestimentaire sera conforme au règlement (merci d'aviser vos pilotes)

Le terrain synthétique est interdit au vélo.

ENGAGEMENTS :

-Sur le [cicleweb,fr](http://cicleweb.fr) avant lundi 06 septembre 2021 à 23h00

-Copie à :

Mme Liliane LEFEUVRE

E.Mail : [aulefeuvre@numéricable,fr](mailto:aulefeuvre@numéricable.fr)

Inscription après le lundi 6 septembre 2021 : le prix de l'engagement sera doublé

Inscription après le jeudi 9 septembre : inscription possible seulement si il reste des places sur les feuilles de race.

Aucun remboursement ne sera effectué sans certificat médical (timbre déduit du remboursement)

N'oubliez pas de nommer vos arbitres de club auprès de Jean Pierre LEGER à

l'adresse suivante : [jplegerbmx@orange,fr](mailto:jplegerbmx@orange.fr)

TARIF :

-1 Catégorie (20 pouces ou cruiser):12€

-2 Catégories (20 pouces et cruiser) : 16€

-Le règlement est à effectuer avant les essais ou à l'adresse suivante :

-Xavier DESGROUAS 14 Chemin Bois de la Vallée 14500 COULONCES,
(Chèque libellé à BMX VIROIS)

MESURES SANITAIRES :

Conformément au décret en vigueur depuis le 21 Juillet, le pass sanitaire est obligatoire dès lors que plus de 50 personnes (spectateurs et pilotes) sont présents. Les pilotes parents, spectateurs et les staffs majeurs devront présenter leur pass sanitaire lors de leur entrée sur le site.

Il est important de prendre en compte que les présentes mesures peuvent évoluer selon les décisions gouvernementales et l'évolution (positive ou négative) de la situation sanitaire.

D'avance nous vous remercions pour le respect des règles en lien avec ces mesures sanitaires.

Le Président
Xavier DESGROUAS